

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, etc.

PLACES DE BANC A LOUER

On offre à louer une ou deux places de Banc avantageusement situées dans la nef de l'Eglise Paroissiale de cette ville, dans l'allée du centre, possession immédiate. S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. 31 déc. 1847.

Annuaire, Albums, Souvenirs, Diaristes ET OUVRAGES ANGLAIS POUR 1848.

Le sousigné vient de recevoir son assortiment de SOUVENIRS, ANNUAIRES, ALBUMS et autres ouvrages anglais pour 1848, parmi lesquels sont les suivants: Heath's Keepsake for 1848—Edited by the Countess of Blessington, with beautifully finished Engravings. Book of Beauty; or Regal Gallery for 1848—with beautifully finished Engravings, from drawings by the first artist—Edited by the Countess of Blessington. Fisher's Drawing Room Scrap-Book for 1848, with numerous engravings—Edited by the Hon. Mrs. Norton. Golden Annual for 1848. Marshall's Gentlemen's Pocket Book for 1848. Wealth, or Ladies' Complete Pocket Book, for 1848. Poole's Gentlemen's Pocket Book. Gentlemen's Pocket Diary. La Belle Assemblée, or Ladies' Diary Illuminated Pocket Book. Pictorial Pocket Book for 1848. Fitcher's Ladies' Memorandum Book and Poetical Miscellany, for 1848. Peacocks' Historical Almanack, for 1848. Ainsi qu'un grand nombre d'autres ouvrages convenables pour des Cadeaux de Noël et du jour de l'An. JOHN MCCOY, No. 9 Grande Rue St. Jacques. 24 déc.

ALMANACH NAUTIQUE POUR 1848 ET 1849.

Cet ouvrage vient d'être reçu et est à vendre par le sousigné. JOHN MCCOY. 24 déc.

GATEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Le sousigné en offre ses plus délicats, à ses amis et au public en général. L'encouragement libéral qu'il a reçu, a l'honneur d'annoncer qu'il a en main un assortiment considérable et varié de COGNETS ET SORTES DE DRAGÉES de toutes espèces pour les cadeaux de la saison, ainsi que des GATEAUX de toutes sortes. Des HUITRES de New-York par cent ou à la douzaine, et des RAISINS en bottes. CHARLES ALEXANDER. Déc. 21.

POULETTE DU JOUR DE L'AN. LIQUEURS FRANÇAISES ET SUPERFINES.

A vendre à la Pharmacie Rue St. Paul No. 69. PRÈS DU MARCHÉ ROSSIGNOLS. Prix 2s. 6d. la bouteille, six pour 12s. 6d. 24 déc.

REPAS FRANÇAIS RESTAURANT.

Les sousignés ont l'honneur de rappeler à leurs nombreuses pratiques qu'ils se chargent, comme par le passé, des ordres qu'on voudra leur donner pour LIVRES, GRAVERES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES ET DE TOUTES AUTRES MARCHANDISES FRANÇAISES. Les commandes confiées à leurs soins, seront exécutées cette année par l'un des sousignés, à partir du départ pour l'Europe, et se font au 10 de 3 novembre prochain. Ils profitent de cette occasion pour inviter les personnes qui leur donnent de vouloir bien solder leur compte sous le plus court délai possible. E. R. FABRE ET CIE. Montréal, 21 déc. 1847.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE.

SUIVIE d'une méthode d'analyse grammaticale raisonnée, à l'usage des Ecoles Chrétiennes, in 12 vo. relié, nouvelle édition, prix 10s. la douzaine, à vendre chez E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 24 déc.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE.

Le sousigné a l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette cité et des environs qu'il commencera DEMAIN, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS. Il use compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestent en faveur des succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour, et seront produits à quiconque les désirera voir. Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné, à l'Hotel de Québec, où se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. Doucette au cours à domicile, aux Dames et aux Messieurs qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Rendant aux Messieurs, ils suivront le Cours à l'HOTEL DE QUÉBEC. CHS. H. LASSISEKAYE. Montréal, 30 nov. 1847.

AVIS.

On s'adressera à la Législature à sa prochaine session, (ou à la suite de la cas le requiert) pour en obtenir le privilège de construire un PONT DE PÉAGE sur la Rivière L'Assomption, de manière à joindre le village de ce nom avec la rive opposée, à côté de St. Sulpice. Ce pont dont la longueur excédera 330 pieds n'aura qu'un seul pilier, au centre, pour le supporter, de sorte qu'il y aura un libre espace de 150 et quelques pieds entre le pilier et chacune des rives. Il sera élevé de 6 pieds au-dessus de la plus grande crue connue des eaux; et n'aura pas de pont levés. Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue en bas et une lieue en haut du dit pont; laissant toutefois la liberté à qui voudra, de tenir une traversée de canot au lieu connu sous le nom de "traverse de Guilbault" pour la commodité des pêcheurs allant ou venant du haut de l'Assomption. LES PEAGES QUI SERONT DEMANDÉS SONT: 1o.— Pour chaque Carrosse ou autre voiture à quatre roues, avec un seul cheval et un conducteur, six deniers courant. 2o.— Pour chaque voiture à deux roues, et chaque voiture d'ivoire, avec un seul cheval, et le conducteur, quatre deniers courant. 3o.— Pour chaque cheval ou autre bête de somme additionnelle aux voitures mentionnées ci-dessus, deux deniers courant. 4o.— Pour chaque personne additionnelle dans une voiture, un denier courant. 5o.— Pour chaque personne à cheval, deux deniers et demi. 6o.— Pour chaque personne à pied, un denier. 7o.— Pour chaque cheval, jument, mule, âne, ou autre bête de somme; traicant, laitière, vache ou autre bête à char de quelque espèce qu'elle soit, un denier et demi. 8o.— Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, cochon, etc., un demi denier. A. LAROCQUE. 11 NOVEMBRE.

Les Sousignés Médecins et Chirurgiens, demeurant à Montréal, s'adressent à la Législature Provinciale, dans la prochaine Session (ou dans la session suivante suivant l'événement) pour demander le rappel de l'Acte passé dans la dernière session concernant la Profession Médicale, etc., etc., et la substitution d'autres dispositions, principalement l'établissement d'un bureau d'examineurs à Québec et d'un autre à Montréal.

- B. H. CHARLEBOIS, W. DESCHAMBAULT, P. E. POULTE, C. A. REGNAULT, T. E. FODOT-DORSENNENS, E. TRUDEAU, HECTOR PELTIER, L. BOYER, J. L. LEPROHON, J. EMERY CODERRE, P. WILDRONNETTE, C. SAPIRIN, J. WILSCAM

Corporation de Montréal.

A CEUX QUI DOIVENT LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC. COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée que les contributions doivent passer chez eux pour être payées, nous avons l'honneur de leur dire que les contributions doivent être payées à la Corporation de Montréal, au Bureau du Trésorier de la Cité, 17 à 18, 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Les sousignés expédient le 21 de ce mois et tous les quinze jours durant l'hiver des COMMANDES pour Livres, Grammaires, Cartes géographiques, Globes, Musique, Instruments de chirurgie, Instruments de mathématique et autres marchandises françaises. Les personnes désireuses de leur commander, sont priées de les transmettre le plus tôt possible. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent No. 3. 17 déc. 1847.

ÉPICERIES, VINS, THÉ, &c.

Nouvel Établissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Église Wesleyenne. Les sousignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à leur profit un grand ÉTABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un grand choix de toutes les provisions et articles français tels que THÉS, CAFÉS, SECURIS, ÉPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc. Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Édimbourg et de Montréal, etc. Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à de bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus sur un petit profit. Cafés rôtis et moules chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEUX en barils et en caisses, etc. etc. MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. MARCHES AVANTAGEUX.

POUR LE COMMERCE ET LES FAMILLES. LOUIS PLAMONDON, se propose de faire à son Établissement actuel, de grands aménagements à son Magasin. À partir de ce jour il sera fait une réduction considérable sur les prix ordinaires. Les effets et marchandises seront vendus à bien peu de chose au-dessus du prix courant, etc. 26 nov.

Scènes Historiques.

UN CHASSEUR ET SON CHIEN, — OU LA MORT D'UN ROI (1).

Un grand événement vint alors changer la face des choses en France. Voici ce qui se passa, non loin de Tours, un samedi, le pénultième jour du mois d'août de l'année 1483. Dans une vaste chambre tapissée d'un cuir mordoré, plus garnie d'armes, de fioles et de reliques, que d'autres meubles meublants, et à laquelle on arrivait par un petit escalier pratiqué dans un mur de forte épaisseur, cinq personnes se tenaient, toutes avec une allure bien diverse. Près d'un pauvre malin, pâle, défait, étendu dans un lit, était, d'un côté de la couchette, un ermite en prières; de l'autre côté, un médecin à la figure immobile, le doigt sur l'artère de son malade. Deux autres hommes, debout, demeuraient attentifs dans un coin, ou causaient discrètement plutôt encore par regards que par paroles. Le premier, dans la force de l'âge, de taille moyenne, la tête sous son air de bonhomme, perçait un caractère tout particulier de finesse et d'intelligence. Il avait un calembard à la main comme se tenant prêt à écrire sous la dictée. On l'eût pris pour un notaire, si ce n'est la robe robe de velours noir dont il était revêtu, et la grande chaîne d'or qui lui pendait au cou. De haute taille, maigre, chauve, le visage austère et dur, le second se croisait fortement les bras, comme saisi de vive angoisse, murmurait quelques mots à l'oreille de son compagnon, et, relevant ses sourcils épais et hérissés, poussait de temps à autre un rude soupir. Il y avait bien encore un autre personnage, un autre souffreteux; mais est-il besoin d'en parler? C'était un blanc lévrier couché dans une encoignure, sur un petit lit, fut la tout express pour lui, car son maître l'aimait grandement. Son maître avait été un chasseur consommé comme lui, et tous deux s'étaient aidés au retour d'une chasse. Ainsi que les autres témoins de cette scène, le chien tenait ses yeux fixés sur le malade. — N'avons nous donc pas aujourd'hui comme hier, dit celui-ci, en détournant avec effroi ses regards de la figure assombrie de son médecin, quelque bonne lutte à mort entre des chats et des rats, pour nous distraire et nous tenir en haleine, mon blanc lévrier et moi? — Ah! que je souffrirai s'interrompt-il, en se calant entre ses draps; puis, s'adressant à l'ermite: Mon père, priez le Seigneur Dieu qu'il apaise mon mal; moi seul le puis. Dieu ne fait pas pour moi, malin, qu'il le fasse pour vous, qui êtes un saint homme et qui ne l'avez jamais offensé comme j'ai pu le faire. Laissez, mon père, priez-le bien dévotement; il ne doit rien avoir de vous relâché. Et l'on entendit l'ermite, le front contre terre, engêler ses prières en conjurant Dieu et monseigneur saint Eutrope de soulager les malaises du souffrant et de lui rendre la santé de l'âme comme celle du corps. — Sur tout du corps, pour aujourd'hui! parlez du corps seulement, mon père! dit le malade en étendant sa main acclamer vers le saint homme. — Quand on veut obtenir, il ne faut pas demander tant de choses à la fois! Le moine obéit; mais les souffrances du patient ne s'apaisant pas, c'est vers le médecin qu'il se retourna alors. — Soyez-moi en aide, souffrez-moi, mon grand ami; je n'espère plus de vous! s'écria-t-il; je vous ai déjà fait riche et bien honore, je veux vous faire plus riche encore; mais ne me regardez pas ainsi, je crois... ce que je ne veux pas croire! Doutez vite et repoussez-vous; car, sachez qu'en ce moment, je suis en danger de mourir, et que si vous ne venez pas me secourir, je mourrai dans quelques heures, mais vingt mille, s'il le faut, voire même davantage, si vous l'exigez. Sans paraître autrement ému de ces brillantes promesses, le médecin fit respirer des sels et fit administrer quelques gouttes d'une potion toute magique; si l'eût en fut d'abord satisfait pour le pauvre, la satisfaction lui dura peu. — Les reliques! les reliques! cria-t-il bientôt après, en s'adressant de nouveau au saint homme. Le moine, après avoir fait le signe de la croix, s'approcha respectueusement d'un riche reliquaire placé sur une table au milieu de la chambre, et s'apprêta, conjurer, par son contact, les vives douleurs qui tourmentaient le malade. Il fallut d'abord le lui ôter sur la tête. Le moine était faible, exténué, moins par l'âge encore que par le jeûne et les macérations; il avait besoin d'un aide. Il leva timidement ses yeux vers le médecin qui se tenait devant lui, de l'autre côté de ce lit d'angoisses. Le médecin fit un geste ironique, sourit l'air d'indifférence et

quitta la salle, où l'homme au calembard lui succéda. — Si j'en réchappe par vous, ô mes saintes et puissantes reliques! exclama le patient, je veux vous faire bâtir une église où chacune de vous aura sa chapelle; et là vous reposerez dans l'or pur, entourées de pierres, et vous serez invoquées comme ne vous le méritez. — La potion! la potion! dit-il ensuite d'une voix brève et sèche, en s'interrompant brusquement. Un instant de calme était survenu. Il essaya de s'abuser lui-même ou d'abuser les autres, et sembla reprendre tout à coup confiance en sa destinée. — Pourriez mourrais-je de ce coup-ci? dit-il; suis-je donc si vieux? suis-je donc si débile? Ce chien qui me regarde là de son coin, et que le ciel a dévoué, n'est pas plus malade que moi, lui! il n'a pas pour guérir les moroses que je possède; on ne prie pas pour lui! Dieu ne peut pas s'intéresser à sa conservation comme à la mienne! Et pourtant on dit qu'il en reviendra; et moi! moi aussi j'en reviendrai! Par la Vierge! c'est le manque d'air et de nourriture qui m'épuise; c'est le lit qui m'affaiblit! Je veux aller me promener dans ma galerie, ou plutôt me promener par la ville. me montrer à tous, non en chétif, mais avec mon chaperon et mon pourpoint de soie cramoisie doublés d'hermine. Mieux encore! Mon riche habillement de drap d'or ne peut être usé... je ne l'ai mis qu'une fois!... pour aller au-devant du connétable! Qu'on me l'appuie et qu'on bride mon cheval! Un harmaïe aussi, lui, de sa belle housse en broderies de Perse! Vous vous tiendrez près de moi, mes bons amis; vous me soutiendrez un peu, si besoin est. Allons! Ceux à qui il s'adressait ainsi n'avaient pris toutes ces vaines paroles que pour un docteur passager; mais par un mouvement subit, il écarta sa couverture et se jette brusquement à bas du lit. A ce geste inattendu, le lévrier, qui l'observe toujours, se redressant, non sans efforts, et croyant à un appel de son maître, court au-devant de lui en chancelant, et les deux malades, se reculant, trébuchaient d'un même coup sur le parquet. Reçu dans les bras du moine, le maître fut remis doucement dans sa couchette, le chien rudement chassé vers la sienne. Quand le premier se réveilla, après évanouissement: — C'est ce lévrier maudit qui m'a fait choir, mais je veux essayer encore! — Ne bougez pas! lui cria le médecin avec un geste impérieux qui le regard cloué; et il écarta dans les regards froids et consternés des autres que le moment fatal ne pouvait être loin. Or, si jamais un homme avait redouté de mourir, c'était celui-ci. Le mot seul lui causait d'avance une telle émotion, qu'il avait dessein qu'il lui fut jamais prononcé. Comprimant cependant que, par son salut, il ne devait point se laisser surprendre trop à court, il fit signe à l'homme au calembard d'approcher de lui son oreille, et quand celui-ci eût obéi: — Mon fidèle serviteur, lui dit-il avec une voix haletante, possible est que cette maladie tourne à mal, voyez-vous; mais je ne veux pas que la nouvelle m'en soit donnée autrement que comme je vous l'ai recommandé déjà; et si... dans quelques semaines... dans quelques jours... peut-être... j'étais en danger de... puisse Dieu détourner ou tel malheur! ajouta-t-il en s'interrompant; souvenez-vous de moi dire simplement ces seuls mots: "Parlez peu!" cela me suffira. Tandis qu'il fait ainsi tout bas ses recommandations à son confident, le médecin s'est rapproché de l'homme chauve, et quand le malade en fini avec l'autre, tournant la tête, il voit ce dernier, penché au chevet de son lit, avec sa figure pâle et sinistre, et il l'entend aussitôt, d'une voix plus aigre encore que dolente, lui dire, presque sans préambule. — Prières et remèdes n'y peuvent plus rien; il faut vous préparer à la mort... saintement... comme tout bon chrétien doit faire. Elle est inévitable, et doit être prochaine. C'est pour moi un triste devoir de vous en avertir, comme c'est pour vous une rude tâche de... Le moribond, en tressaillant fit un soubresaut dans son lit, et les yeux hagards, les lèvres contractées de rage, il lança à l'avertisseur un regard sombre et terrible qui lui coupa la parole: — Je ne suis peut-être point si las qu'on pourrait le croire, dit-il, après un moment d'effrayant silence. D'ailleurs, ne me restait-il plus que deux minutes à vivre, je suis le maître céans et je puis chasser encore quiconque a osé me désobéir et se rebeller contre ma volonté. Oh! par mon salut éternel, je le jure, de ceux qui cette chambre renferme, ce n'est pas moi qui mourrai le premier! Il s'apprêta à faire usage d'un sifflet d'argent suspendu près de son lit; le moine le retint: — Eh bien! Dieu! lui dit-il; oubliez-vous que vous pouvez bientôt paraître devant lui? — Dieu m'absoudra, mon père, et vous aussi; car c'est un acte de justice que je veux accom-

plir. Cet homme est coupable de bien d'autres méfaits!

— Pêcheur, reprit le moine, la voix haute et le geste véhément, la justice de Dieu a seule le droit d'être aussi prompt! celle des hommes doit attendre, car ils sont sujets à l'erreur. Rétractez-vous, sinon, de Dieu ni de moi, vous ne recevrez absolution!

Le malade sembla rentrer un instant en lui-même. — Mais ce serment que je viens de faire sur mon salut éternel, reprit-il ensuite d'une voix plus calme, à travers laquelle cependant grondait sourdement les élans concentrés de sa colère; ce serment, je n'y peux manquer sans risquer ma part du paradis. Et, se relevant, non sans effort, sur son coude, d'un ton de volonté absolue, il reprit: Ce serment, je l'accomplirai, je le dois, je le veux!

Le moine s'était jeté à genoux, les mains jointes; les autres, frappés de stupeur, se rapprochaient du lit d'un air suppliant. Seul, l'homme chauve, resté debout, immobile, la figure impassible, semblait braver le défi. Il comprenait le danger néanmoins, car à la pâleur livide de ses traits, aux gouttes de sueur qui tout à coup lui tombèrent du front, on put comprendre que son immobilité tenait plus de la terreur que de la résignation. Fixant sur lui son regard avec une expression étrange de puissance et de malignité: — J'ai juré, reprit le moribond, que de ceux-là qui respirent dans cette même chambre, je ne serai pas le premier à qui le souffle manquera. Et, d'un geste indiquant l'encoignure où le lévrier s'était replié sur son lit: — Prenez ce chien, dit-il, et qu'il meure à l'instant!

Sans se faire répéter l'ordre, l'homme chauve détacha une masse d'armes appendue au mur, et d'une main mal assurée il en frappa le chien, qui poussa des cris lamentables et ne mourut qu'à la troisième atteinte. — Mon Dieu! mon Dieu! comme il le fait souffrir! s'écria le chasseur, retombant sur son lit et laissant visiblement éclater les signes d'un attendrissement inaccoutumé. — Mon fils, lui dit l'ermite, la mort même de ce chien est un acte coupable qui vous fait expier par le repentir!

Si Dieu me compte ce meurtre à péché, à quoi donc dois-je m'attendre? murmura le mourant. De ce péché, là mon père je fais pénitence; car ce pauvre chien, je l'aimais! Il avait été un de mes bons compagnons de chasse; je l'aimais à ce point de le faire soigner sous mes yeux et dans mon logis propre. J'ai cette conscience de moins que c'est le seul être, parmi tous ceux que j'ai fait périr, qui ne m'avait point offensé. Comme expiation, je veux qu'il soit sculpté sur mon... vous m'entendez? Oui, sculpté en marbre comme moi et près de moi! Recevez-moi en confession mon père!

A partir de ce moment, le terrible malade ne sembla plus se préoccuper de la mort; il reprit sa raison, son sang-froid; il dicta longuement ses dernières instructions à l'homme au calembard, fit l'aveu de toutes ses fautes, et, vers les huit heures de relevée, après avoir longuement et sagement discuté touchant la marche à suivre dans les affaires politiques de la France, il alla de vie à trépas, et l'ermite lui ferma les yeux. Cet ermite, c'était saint François de Paul; Le médecin, Jacques Coitier; L'homme au calembard, l'historien Philippe de Comines; L'homme chauve, le ministre Olivier le Dain, dit le Diable; Celui qui venait de mourir, c'était le roi Louis XI!

De toutes les volontés du feu roi, une seule, celle relative à son chien, fut religieusement exécutée. Dans l'église de Notre-Dame de Cléry, près Tours, la statue représente Louis XI, en costume de chasseur, agenouillé sur son tombeau son blanc lévrier près de lui. X.-B. SAINTINE.

RESTAURANT DE COMPAIN.

MR. COMPAIN qui a été plusieurs années chef de la mesa de deux brigades de carabinieri et du 77e régiment, ainsi que de plusieurs clubs, un nombre desquels était celui de la Résistance où se trouvaient les plus célèbres gastronomes, vient d'ouvrir un RESTAURANT au coin de la Place d'Armes et de la Grande rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle Banque de Montréal. On trouvera constamment à ce Restaurant une liste de mets qui égale celles de Paris et de New-York, sous le rapport de la variété et de la qualité. Son salon et ses autres appartements sont élégants et commodément meublés et n'en ont en rien à aucun autre établissement de ce genre. Le propriétaire sollicite le patronage du public, persuadé qu'il est, qu'un Restaurant tenu sur un bon pied, peut être utile aux hommes d'affaires et autres qui se trouvent dans le besoin de prendre un repas lorsqu'ils sont éloignés de chez eux. On trouvera à ce restaurant des mets de toute espèce, préparés à toute heure du jour. Ses vins et ses liqueurs seront toujours du premier choix. Il peut donner des dîners publics à vingt et soixante personnes. Les soupers pour un nombre plus ou moins grand de personnes seront aussi servis avec les mets les plus délicats qu'offre la saison. Vraie soupe à la tortue en tout temps. — 24 nov.

(1) L'auteur du *Mutilé*, *Piccola* et de tant d'autres livres de premier ordre, L. X.-B. Saintine, vient de publier cet épisode de son ouvrage inédit: *Chronique des deux Jeanes du bon Lâs XII*, qui doit former la seconde partie des *Récits de la tourelle*.

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importantes changements en 1848. Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-Six à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courrier des États-Unis.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui il ne manque que le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE ET A L'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50 C. — 8 janv. 1848.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE VERCHÈRES.

Messieurs, PERMETTEZ-MOI de vous offrir mes plus sincères remerciements pour l'honneur que vous venez de me faire en me choisissant unanimement pour la troisième fois, pour vous représenter en Parlement.

Je suis très sensible à cette marque répétée de la confiance que vous reposez en moi et vous pouvez être assurés que je ne trahirai jamais votre mandat.

Je demeure, messieurs, Votre très obéi. serviteur, JAMES LESLIE. Cottage Ste. Marie, Montréal, 5 janv. 1848.

A VENDRE A CE BUREAU LE DEUXIEME VOLUME DE L'ALBUM

Littéraire et Musical de la Revue, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1847. Ceux qui désirent se procurer ce volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité. — Prix : 20s. — Éligamment relié, 2 1/2s. — Ecrire Franco.

MESSIEURS LES ÉLECTEURS DU COMTÉ DE MONTREAL.

Messieurs, L'HONNEUR que vous venez de me faire en me ré-élisant une quatrième fois pour votre Représentant, mérite ma plus vive reconnaissance, et exige de ma part la plus sérieuse attention à m'acquiescer du devoir que vous m'avez imposé. Je vous prie donc de vouloir bien recevoir mes plus sincères remerciements, et d'être persuadés qu'rien ne sera négligé pour bien remplir ce devoir important.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, A. JOBIN. 3 janvier 1848.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ÉLECTEURS DU COMTÉ DE BERTHIER.

Messieurs, EN venant aujourd'hui solliciter l'honneur de vos suffrages, je ne fais que céder au désir d'un grand nombre de citoyens influents de ce Comté, qui m'ont sollicité de me présenter à la prochaine élection. Je dois avouer que, depuis longtemps, l'idée d'être utile à mon pays, faisait battre mon cœur; mais mon âge peu avancé et d'autres considérations me l'ont fait passer jusqu'à ce jour de mesure cette idée à exécution. Aujourd'hui que plusieurs de ces considérations n'existent plus je ne vous absolument rien qui puisse me faire raisonnablement résister à un vœu si prononcé. Je vous prie donc que j'ai précédemment vous demander une part de vos suffrages. Quant à mes opinions politiques, elles sont connues de la plupart d'entre vous. Qu'il me suffise de dire que je suis Réformiste et Canadien avant tout.

Je suis, Messieurs, Votre dévoué serviteur, L. A. DEROME. 23 déc.

AUX ELECTEURS DU COMTÉ DE BEAUCHARNAIS.

Messieurs, AYANT été invité par un grand nombre des Electeurs respectables des différentes Paroisses et Townships de votre Comté, à m'offrir comme Candidat à la prochaine élection d'un Membre pour les représenter dans le prochain Parlement Provincial; Je suis décidé de solliciter les suffrages des électeurs; et si j'ai encore l'honneur de vous représenter dans la Chambre d'Assemblée de notre Parlement Provincial, je m'efforcerai d'appuyer fidèlement et diligemment toutes les mesures tendant à développer les ressources de notre commune patrie, et d'augmenter la prospérité du peuple. Ce sera mon désir le plus empressé d'adopter un système d'émigration, qui assurera l'arrivée des émigrants dans cette Colonie, en bonne condition et en bonne santé, et prévendra par là même l'introduction dans le pays de la peste et des horreurs qui l'accompagnent.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Bien respectueusement, Votre très humble, et Obéissant serviteur, JACOB DEWITT. Montréal, 14 déc. 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Contention, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des colporteurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier et pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date.

Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

En DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU à l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, etc., d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. Montréal, 3 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et des environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois. Grande rue St. Jacques, 19 nov., 1847.

AVIS. TOUTES Personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu JOHN EASTON MILLS, Ecuyer, en son vivant Bailli de Montréal, sont priées de les présenter pour être réglées, et celles qui doivent à la dite succession de payer sans délai le montant de leurs comptes, au bureau occupé ci-devant par le défunt rue St. François-Xavier.

WILLIAM LYMAN, Procureur de Mme Hannah Lyman Mills Montréal, 26 nov.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 29 oct.

LIVRES FRANÇAIS.

Les ouvrages français suivants viennent d'être reçus et sont à vendre par le sousigné Grande Rue St. Jacques. Arthur, par Eugène Sue, 4 vols. 8s. Deux Histoires 1772-1840. 1. — 3 volumes D'Hercule Harli. 2. — Le Colonel De Surville par E. Sue, 2 vols. 4s. La Vie de Kout-Yen Roman Maritimes, par E. Sue 3 vols. 6s. Deleytor Arabian Godelphin, Kardiki par do 1 vol. 2s. Plik et Plok par do 2s. Le Morne-au-Diable, par do. 2 vols. 4s. Théâtre Dumoyr, par do. 2 vols. 4s. Les Mystères de Paris, par do. 10 vols. 2s. Intrépassant, par do. 2 vols. 4s. Jean Cavalier ou Les Fanatiques des Cévennes, par E. Sue, 4 vols. 8s. La Crocaratcha, par do. 2 vols 4s. Périples de la Littérature et des arts, par H. C. Guilhe L'école de Philosophie Intellectuelle et Morale, par do. Paul et Virginie, par J. H. Bernardin de St-Pierre 3s. JOHN MCCOY. 17 déc.

L. P. BOIVIN, IMPORTATEUR

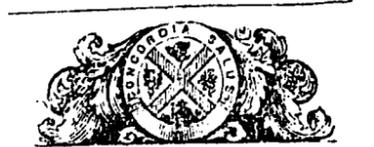
D'ÉCROSES, BONNETS, BOUTES, ET OBJETS DE FANTAISIE. INFORME respectueusement ses patrons et le public en général qu'il ouvrira sa splendide magasin entre des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, presque vis-à-vis le Palais de Justice, JEUDI prochain le 23 du courant avec une collection de marchandises nouvelles et du dernier goût à laquelle il appelle l'attention du Public. Montréal, 21 déc. 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLÉE ANNUELLE des ACTIONNAIRES ou FOND CAPITAL de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, aura lieu au bureau de la Compagnie, No. 18, Petite rue St. Jacques, en cette Cité, MERCREDI, le 19me jour de JANVIER 1848, à UNE heure précise P. M., afin de choisir trois directeurs à la place de l'hon. Peter McGill, Samuel Brooks et Alexander T. Galt, ceux-ci qui cesseront alors d'être en office par rotation, et par transiger toute affaire qui peut avoir rapport à la dite Compagnie. Par ordre, THOMAS STEERS, Sec.taire. 24 déc.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirant fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité. CHARLES GAREAU. 29 oct.



CORPORATION DE MONTREAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Contention, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT FOURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction. En DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

PORTRAITS AU DAGUERRETYPE.

M. M. DESNOYERS à l'honneur d'informer le public de Montréal qu'il a ouvert ses CHAMBRES DE DAGUERRETYPE au No. 130, Rue Notre Dame, où il se propose d'exercer son art. M. D. peut prendre des portraits d'enfants à tout âge. Il se transportera aussi à la résidence de ceux qui la désireront. Ceux qui voudraient conserver les traits d'un parent ou ami décédé peuvent le faire en s'adressant à M. D. le plus tôt possible après la mort. N. B. — M. D. enseigne l'art du Daguerretype en deux leçons et a un appareil à vendre. Ses prix sont très réduits. Entrée par la porte cochère. 23 nov.

ECOLE DE Medecine et de Chirurgie.

Les lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERNIER D'AVRIL. Les lectures, à l'avenir seront données qu'en français, comme suit: L'Anatomie..... Dr. BINAUD. Les Accouchements..... " ARNOULT. La Pratique de la Médecine..... " BADOLET. La Chirurgie..... " MONAG. La matière méd. et la thérapeutique..... " J. E. COCHRAN. La Chimie..... " SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie..... " PELTIER. La médecine légale..... " BOYER. La Chimie Médicale..... " BADOLET. La Clinique Chirurgicale..... " ARNOULT. N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un " Annus Medice," à ce collège. 2 sept. 1847. WILLIAM SUTHERLAND, M. D.

DILIGENCE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.



TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les sous-aidés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera MONTREAL et QUEBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hôtel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs sages et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hôtel BERNARD et à l'Hôtel de M. OSBORN. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hôtel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, Propriétaire, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaire, Québec. S. HOUGH, Agent à Montréal, G. LEBLANC, Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

NOUVEAUX DE BATEAUX A VAPEUR, ETC., A VENDRE.

Les mouvements de Bateau à Vapeur dont on s'est servi sur le canal de Lachine, avec ou sans les Pompes qui lui appartiennent, seront vendus privément à des conditions et termes à paiement raisonnables. Ces mouvements faits par Parkyn, sont dans le meilleur état et de la force de 35 à 40 chevaux. Les cylindres sont de 30 pouces de diamètre avec des soupapes compliquées et de six pieds d'action. Les deux Pompes sont d'une construction excellente, de 21 pouces de diamètre et de quatre pieds d'action. En même temps sont mis en vente soit ensemble ou séparément, deux pompes, au bas de l'entrée du canal, avec un entonnoir de fer fondu pour les mettre en opération. Pour plus amples informations quant aux conditions et aux particularités, s'adresser à ce bureau. Par ordre, THOMAS A. REGLEY, Secrétaire des Travaux Publics. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. 18 décembre, 1847.

AUX ENTREPRENEURS.

Les Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FAINE, dans la paroisse de St-Gabriel, Seigneurie Debaratz, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Sal-guerrial. E. S. DE ROTTERMUND. 21 mai.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Maria, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boîtes de Bouches, Bâches, Pannes &c &c. De plus, un assortiment de quincaillerie et Coterie. Les Marchands de la Compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Côté de la Place Jacques Cartier. 8juin.

AUX ETUDIANTS.

Ceux des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez Mme Sr JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 28 oct.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier un lithographie du Portrait ci-dessus, et toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le sousigné prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription à 5s. G. N. GOSSBLIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

AUX ELECTEURS

CITE DE MONTREAL.

Messieurs,
AUX nombreuses et pressantes sollicitations
qui m'ont été faites, de me porter Candidat
à la prochaine Election de notre Cité, il était
de mon devoir d'acquiescer.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien
connus de vous tous. Il n'est donc pas néces-
saire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont
d'une importance vitale pour le pays, et prin-
cipalement pour la classe commerciale, sur les-
quels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que
j'exprime mes propres vues.

Ces deux mesures doivent, ce me semble,
recevoir l'appui cordial de tout homme qui dési-
re avant tout la prospérité de son pays; il
doit par conséquent concourir dans tous les
moyens à adopter pour leur donner effet; il
doit s'efforcer de faire ouvrir, pour le transport
de nos produits agricoles et autres au meilleur
marché possible, toutes les voies de communica-
tion nécessaires avec l'Atlantique.

Comme citoyens de Montréal, nous devons
regretter que depuis la translation du siège du
gouvernement dans notre ville, et l'incendie de
notre Palais de Justice, l'administration du jour
qui semble s'être fait un mérite de négliger les
Intérêts du Bas-Canada, n'ait pas jugé à propos
de pourvoir à la construction d'édifices qui
le service public demande.

Quant aux autres mesures d'intérêt public,
mes vues vous étant bien connues, je termine en
vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le
prochain Parlement, je m'efforcerai de remplir,
comme par le passé, mon devoir envers mon
pays et envers toutes les classes de ses habi-
tants.

AUX ELECTEURS

CITE DE MONTREAL.

Messieurs,
L'acquisition d'une partie importante de mes
Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir
comme votre candidat et à briguer l'honneur de
représenter dans le Parlement Provincial la pre-
mière ville commerciale de l'Amérique Britan-
nique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire al-
lusion à mes opinions politiques. Je les ai ex-
primées sans hésitation partout où j'ai eu oc-
casion de le faire et en toutes circonstances.
Mais il est des questions d'intérêt public, quel-
ques unes de beaucoup plus d'importance pour
vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages,
je crois de mon devoir de vous exprimer mes
vues.

Les changements récents introduits dans la
politique commerciale du Gouvernement Impé-
rial, exigent impérieusement l'application im-
médiata de principes semblables à notre com-
merce colonial. Il demandant de plus de notre
part un appel emphatique et unanime à la jus-
tice de la Mère-Patrie, pour des amendements
aux Lois de Navigation, afin de rendre le St.-
Laurent libre au commerce du monde et nous
permettre non seulement de chercher sur tous
les marchés des débouchés pour nos produits,
mais aussi de prendre nos objets de consom-
mation, partout où nous pourrions les obtenir à
meilleur marché.

Notre cité doit sa prospérité et son avan-
cement au commerce. Dans ces deux dernières
années, par suite principalement du Système
d'Entrepôt adopté par les Etats-Unis, une grande
portion de notre commerce nous a quittée, et les
propriétaires fonciers, ainsi que les autres clas-
ses de notre population commencent à sentir
l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un
accroissement de prospérité. Et cela encore
dans un temps où, si notre commerce et notre
industrie étaient libres de toutes restrictions, la
position géographique si favorable de notre cité
nous permettrait d'avancer rapidement dans la
voie des richesses et de la prospérité

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes
les mesures tendant à développer les ressources
du pays, soit par la confection de chemins, la
construction de ponts, de canaux pour faciliter
les transports des produits agricoles et autres
du pays au marché le plus avantageux, ou l'ou-
verture de nouvelles voies de communications
avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes pro-
tections sur les marchés de la Mère-Patrie et
comme on ne peut s'attendre que nous souten-
drions aucunes mesures d'une nature Protectrice
en faveur des manufactures anglaises, j'emploie-
rai mes plus grands efforts pour obtenir tous les
avantages que la liberté du commerce peut don-
ner et l'application honnête de ses principes
aura mon concours et ma voix dans toutes les
occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance
pour toutes les classes des habitants de cette
Province, c'est une loi bien digérée et bien murie
pour régler l'émigration qui nous arrive chaque
année; des mesures qui corrigeront les maux
dont nous avons déjà souffert doivent être intro-
duites et soumises à l'attention du Parlement
assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple
doit être un objet de première importance, je
donnerai tout mon concours aux mesures qui
seront proposées pour cet objet; mais aucun
projet tendant à donner à une portion du peuple
une préférence sur une autre, rencontrera mon
entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà don-
nés dans l'accomplissement de mes devoirs publics,
pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou
votre confiance et si vous partagiez aujourd'hui
mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez
bien me donner votre appui et me permettre en-
core d'entrer dans la Chambre Législative de
notre Parlement Provincial, avec toute l'indé-
pendance de mes opinions et une pleine liberté
d'action.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très obéissant et très humble
serviteur,
BENJAMIN HOLMES.
Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ELECTEURS
DU
COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs,
L'invitation d'un grand nombre d'entre vous,
A j'ai l'honneur de demander vos suffrages
pour vous représenter dans le prochain parlem-
ent.

Mes principes politiques vous sont connus; il
m'est, par conséquent, inutile de vous en faire
une longue exposition. Je demande avec vous
messieurs, le gouvernement responsable, mis
honnêtement en pratique, composé d'hommes qui,
possédant la confiance du peuple, sont seuls
propres à conduire les affaires publiques suivant
ses volontés et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir im-
périeux, de concourir dans les mesures qui ten-
dront à favoriser les améliorations qui ont été
retardées ou complètement négligées dans le
Bas-Canada, depuis l'existence de l'administra-
tion actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à
développer les ressources du pays, à perfection-
ner son agriculture, à étendre son commerce, à
encourager les manufactures qui existent, ou à
en faire naître de nouvelles, rencontreront mon
appui bien sincère.

J'aurai mes faibles efforts à ceux des mem-
bres de la représentation qui demanderont la li-
berté du commerce, et l'ouverture de la navi-
gation du St. Laurent aux nations étrangères.

La prospérité du pays, messieurs, dépend es-
sentiellement de la facilité des communications
intérieures,—je croirai donc de mon devoir de
donner mon support aux mesures qui tendront
à les augmenter, par la formation de routes nou-
velles, par l'amélioration de celles qui existent,
par l'établissement de chemins de fer, par l'ou-
verture de nouveaux canaux et par l'achève-
ment de ceux qui sont en voie de construction.

Je ferai, messieurs, tout ce qui dépendra de
moi pour veiller aux intérêts particuliers de vo-
tre Comté; ainsi, je ferai tous mes efforts pour
faire ouvrir le canal projeté, qui doit établir une
communication entre le Richelieu et le St. Lau-
rent. Mais dans l'adoption de ce projet, je tâ-
cherai de faire respecter les droits des proprié-
taires qui pourraient être lésés par le passage
de ce canal; je maintiendrai aussi les droits de
ceux qui ont éprouvé des dommages par l'éta-
blissement du canal de Chambly, et dont nombre
d'indemnités ne sont pas encore liquidées.

Enfin, messieurs, je donnerai une attention
bien spéciale à vos réclamations pour les pertes
que vous avez souffertes pendant nos malheurs;
et je m'estimerai très heureux, si par mes ef-
forts persévérants, je puis contribuer à les faire
établir à votre satisfaction.

C'est avec ces sentiments que
J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très humble et
Très obéissant serviteur,
PIERRE BEAUBIEN.
Montréal, 23 déc. 1847.

THEOPHILE HAMEL,
PEINTRE
D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.
L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Mont-
réal et au public en général, qu'il a établi son
ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, rue
Notre-Dame.
SES ETUDES DE PEINTURE seront visibles tous les
jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M.
17 déc.

EDITIONS CANADIENNES
DES
LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions
des Livres d'Ecoles Nationales, ont l'honneur d'ef-
frir leurs remerciements pour le patronage libéral que
toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à
leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre
éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière
la plus satisfaisante et la plus évidente que les Editeurs
n'ont pas mal calculé quand ils se sont reposés avec la
plus grande confiance sur la valeur intrinsèque de ces
livres pour gagner le patronage et la faveur des habitants
de l'Amérique Anglaise du Nord. Le feu estimable
Gouverneur-Général donna l'influence de son autorité et
de son nom à la publication des séries de Livres d'Ecoles
Nationales et elle a depuis été approuvée par les Evêques
de l'Eglise Catholique Romaine, par plusieurs membres
influents de l'Eglise d'Angleterre, par le Synode de l'E-
glise Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Eglise
d'Ecosse, par les ministres liés avec le Free Church, les
Eglises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et
autres, par le Bureau d'Education pour le Canada-
Ouest, par les Conseils Municipaux de plusieurs Districts
par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-
en-chef de l'Education pour le Canada Est et Ouest et
autant que les soussignés ont pu savoir par les Surinten-
dants de tous les Districts et Townships, dans les deux
sections de la Province; et ces ouvrages ont été procl-
més de la manière la plus emphatique, par La Revue d'E-
dinbourg, être les meilleurs livres du genre publiés en
langue anglaise.

La série consiste dans les ouvrages suivants, qui sont
tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux carac-
teres et reliés fortement en coton.
Général Lesson, on a large sheet, to be hung up in
Schools. 2d.
A B C, and Figures, on Large Sheet, to be hung up in
Schools. 2d.
The First Book of Lessons. 2d.
The Second Book of Lesson. 7jd.
Sequel to the Second Book of Lessons, now first intro-
duced into the Canadian series of reprints. 9d.
The Third Book of Lessons. 1s. 6d.
The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d.
Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix
to the Fourth Book. 1s.
The First Book of Arithmetic. 10d.
Key to ditto. 10d.
Elements of Geometry. 10d.
An English Grammar. 9d.
Key to ditto 4d.
A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.
Key to ditto. 1s. 2d.
A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.
Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers.
1s. 3d.
An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and
Sacred, with an Outline of Ancient History, by Pro-
fessor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and
Illustrations now first introduced. 1s. 3d.
Large Outlined Maps for School Rooms, America, Eu-
rope, Asia, Africa, Eastern and Western Hemispheres,
Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.

A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted
10s.
Ces livres forment un système complet d'Education;
et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être
considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans
les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond
de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur
permettre de suivre avec facilité et profit l'étude impor-
tante des sciences humaines.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les
erreurs typographiques qui existaient dans les éditions pré-
cédentes ont été corrigées. (On fera une réduction de
prix très libérale au commerce, aux marchands de la
campagne et aux Instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES.
The Canadian Primer.
Masons's Primer.
First and Second Reading Books.
Mavor's Spelling Book.
Webster's Spelling Book.
The English Reader, by Murray.
An Abridgement of English Grammar, by Murray.
Murray's Large Grammar.
The high price at which former editions were sold,
alone prevented this standard English School Book from
coming into general use. The publisher having pre-
pared Stereotype plates, are enabled to offer it, strongly half
bound, at 1s 8d, a price which, considering the style in
which it is produced and the fact of its extending to
nearly 350 pages, it will be allowed is remarkably
cheap.
Welkington's System of Arithmetic, new edition,
1s. 6d.
The best test of the popularity of this School Book is
to be found in the extensive sale which it has met with
for many years past. It is now retailed at 1s 6d, sub-
stantially bound, or 1s 3d half-bound.
The Shorter Catechism. 1jd.
The Shorter Catechism, with proofs. 2 1-2d.
A Catechism of Universal History from the earliest ages
to the year 1841, specially designed for the use of
Schools in British America. 7 1-2d.
A Catechism of the History of England, 7 1-2d.
The History of England, from the earliest period to the
succession of Her present Majesty, Victoria, 7 1-2d.
History of Canada, for the use of Schools and Families,
by J. Roy—1847—price 2s. 6d.
An abridgment of English Grammar, by Lindley Murray.
7 1-2d.
A Catechism of Geography. 7 1-2d.
Dictionary of the English Language, Johnston's with
Walker's pronunciations. It contains also a vocabu-
lary of Greek, Latin, and Scripture proper names, a list
of Americanisms, Gallicisms, and other words to
be avoided in speaking or writing, and Hulton and
Knight's pronunciation of certain Scripture names, full
bound. 6s.
ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS
containing the following Maps, finely coloured;
The Western Hemisphere; North America; South
The Eastern Hemisphere; America;
Europe; Asia; Africa; British Possessions in
The United States; America.
The whole substantially bound in linen, price only
4s. 6d.
The Atlas may be used along with the Catechism of Geo-
graphy, or with Ewing's Goldsmith's Stewart's or any
other good Text Book.
The Canadian School Geography, by Thomas Ewing;
author of Principles of Elocution, Rhetorical Exer-
cises, the English Learner, a system of Geography and
Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth;
7 1-2d. in stiff cover.

HOTEL DONEGANA.

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs re-
merciements pour le patronage libéral qu'il a reçu
jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant
complété les arrangements les plus favorables avec ses
créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE
ETABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un
pied plus considérable et meilleur qu'auparavant. Les ac-
commodations étendues de cet Hotel, les arrangements
supérieurs de l'intérieur, surtout sa situation incompara-
ble, tout se réunissent pour rendre cet Hotel particulièrement
confortable et agréable pour les familles et les voyageurs
par agrément, comme aussi pour les hommes d'affaires.
Avec des améliorations constantes et une attention in-
cessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Done-
gana espère mériter une bonne part du patronage public.
N. B.—M. J. M. D. prend cette occasion de dire que
malgré la supériorité de son Etablissement, ses charges
ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de
la ville.
Montréal, 31 déc. 1847.

A QUEDUC DE MONTREAL.
AVIS PERIODIQUE.

CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont
notifiés par les présentes de prendre les précautions
nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints
par la gelée durant l'hiver prochain.
La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des
dommages causés aux tuyaux par la gelée et du man-
que d'eau qui pourrait en résulter.
Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre
l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en don-
nant avis au bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date,
autrement elles seront censées continuer pour un autre
semestre.
Bureau de l'Aqueduc, }
25 oct. 1847. }

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.
DE MONTREAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu
des prix aux différentes exhibitions qui ont eu lieu
pendant l'été, que le montant du prix auquel ils ont droit
leur sera payé s'ils s'adressent à JOHN FROTHINGHAM.
Ces prix de membres de la Société qui n'ont pas encore
payé leur souscription annuelle, sont priés de le faire sans
délai, et tous ceux qui ont des comptes contre la société
sont priés de les lui présenter.
S. JONES LYMAN,
Secrétaire cor.
30 nov.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste.
Elisabeth, pour bâtir deux maisons.
—AUSSI—
Une maison à louer dans la même rue, pour les con-
ditions s'adresser à Mr.
CHARLES GAREAU.
Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17
17 août, 1847.

COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER
DE MONTREAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-
SAGERS (excepté le Dimanche) entre
MONTREAL ET LACHINE,
A commencer de JEUDI le 25 Novembre, comme
suit:—
De Montréal } De Lachine,
8 heures, A. M. } 9 heures, A. M.
11 heures, A. M. } 12 heures, P. M.
3 heures, P. M. } 4 heures, P. M.

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10jd } avec bagage jusqu'à
do revenir le } 60 lbs.
même jour, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. } Do.
do et revenir le } Do.
même jour, 1s. 10jd } Do.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7jd } avec bagage jusqu'à
} 30 lbs.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix,
Les passagers partant de Montréal à 8 heures arri-
veront pour les Bateaux de Beauharnais et de l'Ou-
taua, et ceux qui partiront de Montréal à 11 heures
arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada.
Montréal, 26 nov. 1847.

A GRAND MARCHÉ.

FONDS DE MAGASIN DE £12,000,
A vendre au No. 124, Rue Notre Dame,
VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LES Soussignés informent respectueusement leurs
nombreux pratiqués et le public en général qu'ils
ont commencé à vendre et veulent vendre sous un court
délai leurs fonds de magasin. Ils ont fait une réduction
de plus de 25 pour cent sur le prix courant des marchan-
dises déjà évaluées à très bas prix et importés direct-
ment par eux.

Le fonds de leur magasin se compose d'un assortiment
général de Marchandises de goût et d'étape de la meil-
leure qualité et dans le meilleur ordre, parmi lesquelles se
trouve leur importation de l'automne composée des effets
les mieux choisis et les plus nouveaux, tels que:
Gros-de-Naples, Satins dansés, Satinets, Dentelles
de fil et de soie, Fleurs Françaises, Plumes, Rubans,
Mousseline de laine, Cachemires, Indiennes, Alpacas
lustrés, Orléans, Mérinos Français, Parantais, Co-
bourg, Velours de soie, Châles, Cachemires et Satins,
Collets et Chemisettes, Pelletteries, Plades pour manteau
et robe, Gants et Bas de tout genre, Patrons de robes de
tout genre, Draps fins et superfins, Draps de Pilote, Cas-
simires, Flanelles, Couvertes, Linges de table, Tapis,
Bonnets de laine pour Dames, en quantité, Laine de
Berlin et patrons, Chemises de laine, Calçons de laine,
Damas, Coton blanc et autres, Toiles d'Irlande, Toiles à
drap, etc., etc., etc.

N. B. Comme ce fonds de magasin doit être vendu
sans réserve, il est important pour les marchands et les
familles de venir le plus vite le visiter. Ils ne trouveront
jamais une pareille occasion. Le tout pour argent comptant.
BEAUDRY & FRERE.
Montréal, 23 nov. 1847.

AUX LIBRES ET INDÉPENDANTS ELEC-
TEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs,
L'INVITATION d'un grand nombre des prin-
cipaux Electeurs du Comté, j'ai consenti à
me porter candidat pour représenter vos intérêts
dans le prochain parlement.
Ma longue résidence dans le comté me fournit
le moyen de connaître les vœux et les besoins de
chaque localité et du comté en général; Si vous
m'honorez de votre mandat, je veillerai fidèlement
à vos intérêts et je ne négligerai rien pour obtenir
les améliorations dont nous avons tant besoin.
Quant à mes principes politiques, vous les con-
naissiez déjà assez sans qu'il soit nécessaire de les
énoncer ici.
J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
P. P. DEMARAY.
St. Jean, 21 déc. 1847.

MAGASIN

Marchandises Seches.
ROBERT FORESTER a l'honneur de préven-
ir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ou-
vrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108,
coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre
un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus
à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les
articles suivants.
Drap superfin de toutes couleurs
Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte
Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etoffe
Cassimire, Couvertes, Mousseline de laine, Cashmire,
Flanelle, Indienne Gungzane, Toile fine, Velours de
soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet
pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et
un assortiment général de châles &c. &c.
Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS PUBLIC.

LE Soussigné, Exécuteur Testamentaire de feu
Le Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de
Montréal, veuve de feu J. B. DeLorimier, éer, re-
quiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir
la Succession de la dite Dame DeLorimier, de lui payer
sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux
qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont
priés de les lui présenter immédiatement.
P. JOS. LACROIX.
Montréal, 14 déc. 1847.

Laines de Berlin.

Halle des Odd-Fellows, Grande Rue St.
Jacques.
MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses re-
merciements sincères au public, pour l'encourage-
ment libéral qu'elle en a reçu depuis qu'elle a ouvert son
établissement de LAINES DE BERLIN, et elle an-
nonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les der-
niers vaisseaux. On la trouvera le plus splendide qu'il
ait jamais eu dans la Province, contenant des paquets
de toutes couleurs et de toutes les nuances et en même
temps d'une qualité supérieure. SON FONDS est en ven-
te à partir d'aujourd'hui.
23 nov. 1847.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:
Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président. } Francis Hincks,
A. LaRoque, V. Président } H. Mulholland,
John E. Mills, } L. H. Holton,
Jacob DeWitt, } John Tutty,
Joseph Bourret, } Damase Masson,
P. Beaubien, } Joseph Grenier,
T. Drummond } Nelson Davis,
Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution
paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.
Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois
heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis
et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres
affaires requérant l'attention du Bureau doivent être ap-
portées les Jeudis ou Vendredis, où que le Bureau des
Directeurs se réunir régulièrement tous les samedis.
Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pour-
rait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites
aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le Vice
Président étant tous les jours présents au Bureau de la
Banque.

BANQUE D'EPARGNE.
DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

EXTRAIT.
MONTANT des Dépôts le
31 juillet 1847..... £19417 0 9
31 Novembre.
Montant déposé depuis le 31
juillet à cette date..... £17850 7 1
do retiré do..... £3214 3 8
Augmentation depuis le 31 juillet..... £13386 3 5
Balance due aux Dépositaires ce jour..... £63033 12 4
Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Cassier.

RACINES BULBEUSES, &c.

A MEILLEUR MARCHÉ QU'ELLES ONT JAMAIS
ÉTÉ OFFERTES AUPARAVANT.
NOUVELLEMENT reçu par l'Express le 27 OCT.
1847, venant directement d'HOLLANDE, 10,000
cinthines tulipes, lis, sifran, papavones, &c., à vendre à bon
marché, au JARDIN BOTANIQUE de GUILBAULT,
14, rue Côté, derrière la Banque de Montréal.
N. B. Venez voir avant d'aller acheter ailleurs.
GUILBAULT.
9 nov. 1847.

RÉCEMMENT reçus et à vendre par les soussigné-
s les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur
marché que partout ailleurs:—
100 milles Cigares, Principis "Justo Sans" #1
150 do do Havane de meilleur choix
900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte
75 do Tabac Cavendish 16
200 do Honey Dew 5
50 do do de livre
15 Hay heads tabac en feuille Virginie
50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac,
Pipes de goût, Tabac frisé en papier et autre propre pour
un magasin de détails.
—AUSSI—
Un grand nombre d'articles trop long à détailler.
L. LYONS & Co.
29 oct.

AVIS.

LE MARCHÉ qui dans la matinée du 30 novembre
Le dernier, est occasion d'entrer dans le Bureau du
Trésorier de la Cité et qui li et alors échange pour
"VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une
paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé de
finir ce dernier en revendant une seconde fois faire un
nouvel échange.
Hôtel de ville,
Montréal, 7 déc. 1847.